



Catherine LÉCUYER

Conseillère du 8^e arrondissement
Mairie du 8^e arrondissement de Paris
3 rue de Lisbonne - 75008 Paris
catherine.lecuyer@paris.fr

Mme Jeanne d'HAUTESERRE

Maire du 8^e arrondissement de Paris
3 rue de Lisbonne - 75008 Paris
jeanne.dhauteserre@paris.fr

Paris, le vendredi 12 décembre 2025

Objet : sécurisation urgente de l'entrée de l'école maternelle 15 rue de Monceau

Madame la Maire,

Je me permets d'attirer à nouveau votre attention (cf. mon courrier du 25 août 2025, ma question orale du 23 septembre 2025, mon courrier à vos services du 6 novembre 2025 et mon intervention lors du Conseil de quartier Monceau du 10 décembre 2025) sur la situation particulièrement préoccupante de l'aménagement récent de la rue aux écoles Monceau, dans son tronçon entre la rue de Courcelles et le boulevard Haussmann, et la sécurisation de la sortie de l'école maternelle qui n'est aujourd'hui plus garantie.

En effet, depuis la dépose des barrières qui protégeaient jusqu'alors les enfants à la sortie de l'établissement, ceux-ci se retrouvent directement exposés à la chaussée, dans un espace où circulent motos, scooters et vélos à grande vitesse, voire des voitures. Cette configuration crée un danger immédiat et réel pour les élèves, les familles et l'ensemble des usagers.

Constats réalisés sur place

- Lorsqu'on arrive depuis la rue de Courcelles, rien n'indique clairement l'interdiction d'entrer dans la zone dite piétonne.
- Le panneau à l'angle Courcelles / Monceau est mal positionné et peu visible.

- Les barrières présentes sont plus souvent ouvertes que fermées, ce qui annule tout effet dissuasif.
- Les marquages au sol (trois bandes + un pictogramme) sont méconnus du grand public et ne permettent pas d'assurer la compréhension de la zone piétonne.
- Le passage piéton à l'intersection Courcelles / Monceau a été supprimé, renforçant l'insécurité.
- Les stationnements irréguliers persistent faute de bande jaune continue en haut de la rue.
- La configuration actuelle n'empêche pas les deux-roues motorisés de circuler à vive allure, mettant clairement en danger les enfants.

Compte tenu de ces risques évidents, je vous demande de mettre en œuvre, sans délai, les aménagements de sécurisation nécessaires, en premier lieu la réinstallation d'une protection physique continue à hauteur de l'école. En attendant, le retour d'un point école apparaît indispensable.

La sécurité des enfants ne peut plus souffrir d'attente.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ces demandes, et reste à votre disposition pour tout échange ou rencontre à ce sujet.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Catherine LÉCUYER

Copie par email à :

M. Jimmy GOLHEN, Directeur du cabinet de la Maire du 8^e arrondissement,
jimmy.golhen@paris.fr

M. Arnaud BOILLEVIN, Conseiller "espace public et urbanisme" de la Maire du 8^e arrondissement, arnaud.boillevin@paris.fr

Mme Laurence OLBRECK, cheffe de la police municipale, laurence.olbreck@paris.fr